

## CHSCT D du 14 décembre 2021

### Avis sur la mise en place des PLE :

Les représentants du personnel au CHSCT SD du Tarn considèrent que les PLE (projets locaux d'évaluation) exposent les professeurs à de multiples risques psycho-sociaux :

- Pressions des parents sur le processus d'évaluation
- Charge de travail accrue pour l'élaboration des PLE sur des temps de travail banalisés
- Remise en cause de la liberté pédagogique et de l'intégrité professionnelle

Par ailleurs, les PLE ne peuvent conduire qu'à renforcer la concurrence entre les établissements aux dépens de la santé des personnels.

Pour ces raisons, Les représentants du personnel au CHSCT SD 81 demandent le retrait total des PLE.

Vote : pour (5 **FO**, FSU) abstention (2 UNSA)

### Avis sur les animations « constellations »:

Considérant que les formations par constellations s'inscrivent dans la volonté d'évaluation par les pairs inscrite dans le Grenelle du Ministre, considérant l'impact sur la santé des collègues que peut avoir ce type de dispositif qui s'inscrit dans le « nouveau management public » les représentants du personnel au CHSCT SD 81 dénoncent l'obligation de participation à cette formation « constellations », en demande l'abandon, et exige le maintien du libre choix de la formation pour les personnels.

Vote : pour (5 **FO**, FSU) abstention (2 UNSA)

### Avis sur la loi Rilhac :

La mise en place de l'autorité fonctionnelle et la participation du directeur ou de la directrice à l'encadrement de l'école modifieront profondément les relations entre les enseignant·es au sein des écoles. Le directeur ou la directrice, sommé·e de mettre en place les réformes au sein de son équipe, sera soumis·e à d'énormes pressions, tout comme le sera l'équipe enseignante.

Cette réforme ne répondant en rien aux demandes des collègues directeurs (voir résultats de l'enquête nationale de décembre 2019), le CHCT D du Tarn demande l'abandon de cette loi.

Vote : pour (5 **FO**, FSU) abstention (2 UNSA)